

TRANSPORTS SCOLAIRES

LIGNES RÉGULIÈRES - CARTES SCOLAIRES BUS

DEMANDE D'AIDE DÉPARTEMENTALE COMPLÉMENTAIRE

Formulaire à retourner impérativement avant le 30 avril 2017

à l'adresse suivante :

Département de Seine-et-Marne - Direction des transports - Bureau de l'offre scolaire
Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 Melun cedex

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- 1 certificat de scolarité 2016/2017
- Photocopie de la CSB
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal du représentant légal (IBAN-BIC)
- Facture du transporteur

Identité de l'élève

Nom : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Numéro figurant sur la Carte Scolaire bus :

Montant réglé à OPTILE par la famille : €

Représentant légal (parents, tuteur)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone domicile : Portable :

Courriel :

Etablissement scolaire fréquenté

Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date et signature :

du représentant légal qui certifie sur l'honneur l'exactitude des présents renseignements :

Le / /

Cadre réservé au Bureau de l'offre scolaire :

Dossier validé

Le par :

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
Direction des transports - Bureau de l'offre scolaire
Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 Melun cedex
Tél. : 01 64 14 77 77

